



Comité Régional des Services de Transport

CENTRE ALSACE

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Réunion du 6 octobre 2016 à 18h
Complexe Sainte-Barbe à SELESTAT**

DIRECTION DES
TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.88.15.69.70



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST Centre Alsace seront mis en ligne sur le site internet de la Région Grand Est.

M. MEYER, Adjoint au maire de la Ville de Sélestat, accueille les participants, les remercie de leur présence, rappelle le projet de ville global engagé à Sélestat depuis 2009 axé sur la revalorisation patrimoniale du centre-ville et le réaménagement du quartier gare.

A ce propos, il indique la réalisation du parking de covoiturage qui sera prochainement mis en service, ainsi que les projets d'aménagement du parvis de la gare, d'une nouvelle gare routière ainsi que d'un parking en silo. Seulement 30 % des automobilistes stationnant en gare étant originaires de Sélestat, il souhaite qu'une nouvelle gouvernance soit trouvée pour financer le projet gare.

Présentation des orientations générales de la politique des transports

Mme FISCHER, Présidente du COREST Centre Alsace, salue les membres de la table d'honneur, le directeur de l'agence Centre Alsace ainsi que les participants à la réunion.

Mme FISCHER présente quelques chiffres clés de la mobilité sur le territoire de la Région Grand Est ainsi que les grandes orientations :

- 1 650 TER/jour, 1^{er} réseau de province, 1^{ère} région en matière de régularité du trafic, 400 gares et 30 lignes routières ;
- 600 millions d'euros consacrés à la politique des transports en 2016 dont 430 millions d'euros pour le fonctionnement annuel du TER et 150 millions d'euros pour l'investissement (infrastructure, matériel roulant, gares) -> à partir de 2017, plus de 250 millions d'euros supplémentaires pour permettre de financer le transfert de compétence transport (interurbain et scolaire) des Départements ;
- une nouvelle convention TER unifiée d'ici la fin de l'année 2016 avec une contribution régionale stable dans un contexte de diminution continue des dotations de l'Etat ;
- souhait d'une gamme tarifaire unique pour le réseau TER Grand Est respectant l'équilibre économique existant actuellement à l'échelle du nouveau périmètre ;
- la Région, chef de fil de l'intermodalité, avec la mise en place de schémas régionaux, l'impulsion d'une nouvelle politique gares et du développement de l'accessibilité.

Mme FISCHER précise enfin son attachement à la poursuite de la concertation dans la lignée des ex CLAL en Alsace, ex CLAD en Champagne-Ardenne et ex CD en Lorraine, avec la mise en place de 15 **CO**mités **RE**gionaux des **S**ervices de **T**ransport (**COREST**) sur le territoire de la Région Grand Est.

M. ABEYA, Directeur adjoint à la Direction des Transports et de la Mobilité, rappelle qu'un COREST est une instance de concertation, un lieu d'information et d'échanges sur la vie du réseau régional. Les COREST s'inscrivent dans la lignée des comités de ligne précédents en Alsace, mais avec une nouvelle approche, élargie à l'ensemble d'un bassin de mobilité. La mise en place de 65 comités de ligne sur le territoire de la Région Grand Est n'était pas

envisageable en termes de gestion, et a poussé la Région Grand Est à regrouper des lignes TER en interaction dans un même bassin. Le bassin Centre Alsace regroupe donc aujourd'hui les lignes TER Strasbourg-Bruche-Piémont, Strasbourg-Sélestat + TER 200, les lignes routières Sélestat-Sainte-Marie-aux-Mines-St-Dié et Sélestat-Ribeauvillé.

1. Vie des lignes régionales (régularité, suppressions, trafic)

- **Lignes TER Strasbourg-Bruche-Piémont**
- **Ligne TER Strasbourg-Sélestat**
- **TER 200**
- **Ligne TER routière Sélestat-Sainte-Marie-aux-Mines-St-Dié-des-Vosges**
- **Ligne TER routière Sélestat-Ribeauvillé**

La SNCF présente le bilan de régularité, de trafic, des suppressions de dessertes des lignes TER comprises dans le bassin Centre Alsace pour 2015 et 2016 (8 premiers mois de l'année). Leur présentation est jointe en annexe du présent relevé de conclusions.

Précision apportée par la SNCF :

- La baisse de la régularité en 2016 sur la ligne Strasbourg-Bruche est liée à l'éboulement du mur à proximité de l'arrêt de Saulxures, cet éboulement a entraîné une suppression puis un ralentissement des circulations durant quelques mois.

La remarque des participants au COREST :

- Un voyageur souligne qu'il existe des problèmes de correspondance à Sélestat entre la desserte ferroviaire de l'axe Strasbourg-Mulhouse et la ligne TER routière Sélestat-Ribeauvillé.

2. Desserte et évolutions

- **Bilan SA2016**
- **Travaux 2016**
- **Evolutions 2017**
- **Travaux 2017-2018**

La Région présente le bilan des modifications de desserte au service annuel de 2016 ainsi que les évolutions pour le service annuel de 2017. SNCF Réseau présente les travaux réalisés en 2016 et les travaux programmés en 2017 et 2018.

VELO :

Les interrogations / avis des participants au COREST :

- Un voyageur (Association Molsheim Ville à pied et à vélo et CESER) regrette les rames réversibles régionales (RRR) et les AGC qui permettaient l'emport des vélos dans le train, ce qui est nettement plus difficile depuis l'arrivée du nouveau matériel Régiolis. Le système de sangle ne satisfait pas les voyageurs. Il souhaiterait également que le car TER de 22h00 en semaine au départ de Strasbourg, en direction de Molsheim, soit décalé d'une demi-heure (22h30). Cet horaire existe le samedi, une harmonisation de

cet horaire est souhaitée dès que possible. Il regrette également qu'une rampe pour les vélos n'ait pas été maintenue après travaux côté ville en sortie de gare à Molsheim.

- Un second voyageur précise que les rames Régiolis, qui sont pourtant des rames plus modernes, posent davantage de problèmes vis-à-vis du besoin d'emport des vélos dans les TER. Le système d'accroche est moins pratique et les espaces de circulation dans le train au voisinage des zones destinées aux vélos sont plus restreints, ce qui rend les manipulations difficiles en période de pointe.

La précision de la Région post-réunion :

- En 2013, la Région Alsace a déployé un plan vélo régional ayant pour objectif le déploiement intensif d'abri à vélos fermés dans les gares afin de proposer une alternative à l'emport du vélo dans les trains, particulièrement problématique aux heures de pointe.

SAALES – ST-DIE :

Les interrogations / avis des participants au COREST :

- Suite à la présentation des travaux de 2016 par SNCF Réseau, M. FERRY intervient en précisant qu'il avait appris que le poste de St-Blaise allait être supprimé au prochain changement de service annuel en décembre 2016. Il rappelle les investissements réalisés en 2006 par l'UE, la Région et la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche. Il rappelle également tout le travail réalisé par la Région depuis 20 ans, en partenariat avec les associations de voyageurs, pour que la ligne TER depuis Strasbourg ne s'arrête ni à Molsheim, ni à Rothau mais qu'elle aille bien jusqu'à Saales et St-Dié. Le bloc de St-Blaise symbolise tout ce travail mené en concertation et qui a permis de développer une offre de transport qui satisfait les voyageurs. De ce fait, M. FERRY s'oppose à sa suppression.
- Un voyageur (BPR) ajoute qu'en consultant le site internet SNCF, il avait constaté des modifications de desserte sur la ligne Strasbourg-Saales-St-Dié et rappelle que des travaux lourds devaient être réalisés début 2016 sur la section Saales-St-Dié, travaux qui ont été supprimés du calendrier par SNCF Réseau. Il se pose donc différentes questions : la desserte ferroviaire sera-t-elle transférée sur route ? Les travaux prévus début 2016, seront-ils réalisés ? Si oui, quand ? Pourquoi SNCF décide unilatéralement de la fermeture du bloc de St-Blaise ? Les décisions sont-elles prises par l'AO ou la SNCF ? Il relève également que la fusion des régions ayant aboutie à la Région Grand Est n'améliore pas pour autant les dessertes ferroviaires entre l'ex Alsace et l'ex Lorraine. Il précise enfin que la mise en place d'un ralentissement entre Saales et St-Dié n'impacte pas le maintien du bloc de St-Blaise ; ces deux sujets sont déconnectés l'un de l'autre.
- Mme MOREL, représentante de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, indique sa stupéfaction quant à la fermeture du bloc de St-Blaise. Cette ligne est la seule ligne TER traversant le massif des Vosges. Elle rappelle également les investissements réalisés aux abords de la gare de St-Blaise (1,6 M€ sur 10 ans tous projets compris). Elle souhaiterait que la plage d'ouverture de la salle d'attente à St-Blaise soit plus étalée et regrette de ne pouvoir acheter de titres de transport en gare de St-Blaise.
- Un voyageur (CGT cheminots) précise que la desserte TER Epinal-Strasbourg doit également faire l'objet d'une attention particulière, notamment l'organisation des correspondances à Saint-Dié.

Les précisions de la Région, SNCF Mobilités et SNCF Réseau durant la réunion :

- Mme FISCHER rappelle l'engagement de la Région Grand Est à optimiser les dessertes TER ainsi que son souhait de maintenir le bloc de St-Blaise ayant permis de développer les dessertes entre Strasbourg et St-Dié. La Région se mobilisera pour assurer une continuité de service.
- M. VALENCE ajoute que la Région Grand Est ressent de l'indignation : aucun courrier n'a été adressé à la Région ni aux services. L'information de fermeture du bloc de St-Blaise et des ralentissements imposés par SNCF Réseau en raison des travaux non réalisés en 2016, a été annoncée en externe alors que l'autorité organisatrice n'en a été aucunement informée officiellement. Il souligne par ailleurs que si les travaux qui avaient été programmés étaient nécessaires pour maintenir la desserte actuelle entre Saales et St-Dié, ceux-ci auraient dû être réalisés. SNCF Réseau ne croit pas en cette ligne TER et décide de sa propre initiative de la condamner. Cette ligne TER dessert 3 vallées : la Fave, la Meurthe et la Bruche et doit à ce titre être de bon niveau. M. VALENCE demande donc très fermement à SNCF Réseau de trouver une solution rapidement, que la Région Grand Est soit officiellement informée de cette situation pour que les échanges sur ce sujet puissent débiter et que les travaux initialement programmée début 2016 soient réalisés très prochainement. Cette situation illustre le sous-investissement de SNCF Réseau et notamment sur cette ligne TER. La Région Grand Est croit en l'avenir de la desserte Strasbourg-St-Dié. A moyen terme, il s'agira de se réunir avec l'Etat et d'échanger en toute transparence.
- SNCF Mobilités précise que les ralentissements impactent la desserte entre Saales et St-Dié et qu'il s'agira de définir très rapidement un nouveau plan de transport pour le service annuel de 2017. Un groupe de travail sera organisé dès la semaine prochaine.
- SNCF Réseau précise qu'il manque des moyens humains et financiers afin de réaliser tous les travaux initialement programmés. De ce fait, certains travaux ont nécessité un report. La sécurité est la priorité n°1 et la mise en place de ralentissements sur les tronçons non traités est nécessaire. En raison de ces contraintes, des priorités de chantiers ont été établies et seules les lignes structurantes seront traitées mais cela ne signifie pas que la ligne sera fermée (classement UIC en fonction de la ligne et du tonnage). La fermeture du croisement de St-Blaise ne serait que provisoire.
- M. VALENCE précise que le classement des lignes prioritaires n'est pas pertinent du point de vue de la Région et de l'importance du service public.
- Mme FISCHER précise que les réflexions impactant les dessertes seront traitées en groupe de travail pour une meilleure efficacité.

TRAVAUX STRASBOURG - ERSTEIN :

Les interrogations / avis des participants au COREST :

- Le Maire de Lipsheim demande à SNCF Réseau, dans le cadre de la rénovation de la voie ferrée entre Strasbourg et Erstein, de trouver des solutions pour limiter l'impact sonore pour les habitants à proximité du chantier.
- Le Maire de Lipsheim souhaiterait également savoir, en tant que conseiller communautaire de l'Eurométropole de Strasbourg, dans quel délai le ticket unique sera déployé.

Les précisions de SNCF Réseau durant la réunion et de la Région post-réunion :

- SNCF Réseau précise que la méthode mise en place pour la réalisation des travaux entre Strasbourg et Erstein est contrainte mais qu'aucune autre solution n'est possible malgré les désagréments sonores.
- Afin de développer les pratiques d'intermodalité dans les transports collectifs de voyageurs, en novembre 2015, l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) et la Région ont délibéré en faveur d'une tarification favorisant l'intermodalité pour les résidents de l'EMS. La Région Grand Est et l'EMS mettent en place, à compter du 11 décembre 2016, une intégration tarifaire CTS – TER à l'intérieur du territoire de l'EMS, dont les bénéficiaires sont les abonnés CTS de 19 ans et plus résidant dans le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. La convention pour la mise en œuvre de l'intégration tarifaire entre les réseaux CTS et TER a fait l'objet d'une délibération conjointe des parties en novembre 2016.

LIGNE MOLSHEIM - SELESTAT :

L'interrogation / avis des participants au COREST :

- L'association TRAJETS souhaiterait que le TER circulant entre Molsheim et Sélestat puisse être dénommé « Train du Vignoble ». Elle souligne également l'état du bâtiment voyageur de Scherwiller et dans une plus moindre mesure de Dambach-la-Ville. Enfin, elle regrette les temps de parcours qui sont particulièrement longs sur le tronçon Molsheim-Sélestat.

La précision de la Région post-réunion :

- La ligne TER Sélestat-Molsheim est déjà valorisée d'un point de vue touristique via la brochure « Destinations Vignobles en TER ». Concernant les temps de parcours trop longs entre Sélestat et Molsheim, la Région précise que les dessertes sont omnibus et que tel était le souhait des voyageurs lorsque la desserte a été intégralement revue il y a quelques années. Les travaux de modernisation de la voie entre Barr et Sélestat n'amélioreront pas les temps de parcours tant que la desserte restera omnibus et les correspondances ne seront pas améliorées à Sélestat avec le TER 200 sans dégrader toutes les correspondances TER 200 à Strasbourg depuis la Bruche et le Piémont. Il a donc été choisi de privilégier Strasbourg au détriment de Sélestat en raison du flux de voyageurs nettement plus important. Concernant l'état du bâtiment voyageur de Scherwiller, une rencontre avec la commune sera organisée. En effet, ce BV a été racheté par un particulier, il est donc plus difficile d'en maîtriser l'entretien.

POLE D'ECHANGE MULTIMODAL DE SELESTAT (PEM) :

L'interrogation / avis des participants au COREST :

- L'association TRAJETS interroge la Ville de Sélestat concernant les délais de réalisation du PEM de Sélestat.

La précision de la Ville de Sélestat :

- M. MEYER indique que le projet a été ré-estimé à un montant total entre 8 à 10 M€, ce qui rend la participation initiale de la Région insuffisante (2 M€ pour un projet initial de 4,7 M€).

LIAISON SELESTAT - HAGUENAU :

L'interrogation / avis des participants au COREST :

- Un voyageur demande une amélioration des correspondances entre les lignes Sélestat-Strasbourg et Strasbourg-Haguenau.

La précision de SNCF Mobilités durant la réunion :

- SNCF Mobilités précise que l'entrée en gare de Strasbourg est dimensionnant. Depuis Haguenau, les correspondances sont assurées (10 minutes) en direction du sud sauf vers Obernai. Toutes les correspondances sont privilégiées depuis et vers le TER 200. La gare de Strasbourg est organisée de manière optimale en matière d'entrée et de sortie.

PASSAGE A NIVEAU n°20 A MOLSHEIM :

L'interrogation / avis des participants au COREST :

- Un voyageur précise que le projet de dénivellation PN20 ne prévoit plus de possibilité de desserte routière de la gare de Molsheim côté bâtiment voyageur.

La précision de SNCF Réseau durant la réunion :

- SNCF Réseau précise que le projet du PN20 a évolué et propose une rencontre avec le voyageur pour lui fournir l'évolution du projet de dénivellation et l'organisation future des circulations routières.

DESSERTE DE LUSSE :

L'interrogation / avis des participants au COREST :

- Le Collectif lussois réitère son souhait auprès de la Région pour la réinstauration d'un arrêt routier TER à Lusse et sollicitera officiellement la Région pour la réouverture du dossier.

La précision de la Région durant la réunion :

- M. VALENCE précise que le Maire de Lusse et la Région se sont rencontrés pour échanger sur ce sujet. Deux problèmes ont été soulignés : le premier porte sur l'emplacement de l'arrêt qui ne semble pas idéal par rapport au tunnel à proximité. La société Paris-Rhin-Rhône est d'ailleurs défavorable à l'instauration de cet arrêt en sortie de tunnel à Lusse. Le second point porte sur le retour de l'expérimentation d'un an menée en 2014/2015 et qui ne fut pas concluante en matière de fréquentation et faisant état d'un échec. Il avait donc été décidé de ne pas donner suite à ce sujet.

3. Points divers

- **Derniers projets d'aménagement de gares réalisés**
- **Investissements à venir dans vos gares**
Inscription en ligne

La Région présente les points divers portant sur les aménagements réalisés dans les gares, les projets d'investissements à venir et précise que le présent relevé de conclusions ainsi que la présentation seront mis en ligne sur le site de la Région Grand Est. Elle précise également qu'il est important de penser à s'inscrire en ligne également en 2017.

Les interrogations / avis des participants du COREST :

- L'association TRAJETS précise à la SNCF que certains abris à vélos fermés présentent un système inefficace en raison du bouton d'ouverture de la porte situé à l'intérieur et trop facilement accessible depuis l'extérieur (sans utilisation de la carte Alseo).
- Un voyageur souligne qu'en gare de Geispolsheim, la présence d'un escalier complique l'accès aux quais côté sud en direction de Sélestat et de Strasbourg. La mise en place d'une rampe est souhaitée afin de faciliter l'accès des voyageurs qui utilisent le vélo.

Les précisions de SNCF Mobilités et de la Région :

- SNCF Mobilités se charge de régler le problème d'ouverture de l'abri à vélos de Fegersheim.
- M. FERRY se réjouit de voir des programmes d'aménagement de gares fonctionnels car cela signifie que le TER a du succès.

Une contribution écrite en fin de réunion du COREST a été remise à la Région Grand Est par l'association « EntrainMundo », collectif pour l'amélioration de la desserte ferroviaire de Mundolsheim. Celle-ci est annexée au présent relevé de conclusions.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, Mme Marie-Reine FISCHER remercie les participants et clôt la réunion. M. MEYER invite les participants à poursuivre leurs échanges autour du verre de l'amitié.

Liste des présents/excusés du COREST Centre Alsace

Présidence du COREST :

Mme Marie-Reine FISCHER, Présidente du COREST Centre Alsace, Conseillère régionale de la Région Grand Est, Maire de Dinsheim-sur-Bruche

M. Alain FERRY, Co-président du COREST Centre Alsace, Maire de Wisches

En présence de M. David VALENCE, Président de la Commission Transports et Mobilité à la Région Grand Est, Conseiller régional de la Région Grand Est, Maire de Saint-Dié-des-Vosges

En présence de M. Jacques MEYER, Adjoint au maire de la Ville de Sélestat

Elus et leurs représentants :

Mme Eliane KLEIN, Conseillère régionale de la Région Grand Est

Mme Marie-Hélène DE LACOSTE LAREYMONDIE, Conseillère régionale de la Région Grand Est

M. Bruno ULRICH, Conseiller au CESER, membre de l'Association Molsheim Ville à pied et à vélo

Mme Alice MOREL, Conseillère communautaire à la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, Maire de Bellefosse

M. Philippe SCHUHLER, Adjoint au maire de Dambach-la-Ville

M. René SCHAAL, Maire de Lipsheim

M. Francis WEYH, Maire de Kintzheim, Vice-président de la Communauté de communes de Sélestat

M. Claude BRIGNON, Adjoint au maire de Saales

M. André HAESSIG, Adjoint au maire de Bourg-Bruche

M. Fabien HAMM, Assistant parlementaire du Député Antoine HERTH, Sélestat

Mme Estelle GRAN, Chargée de développement local à la Communauté de communes du Pays d'Erstein

Associations et usagers :

M. Patrick APPIANI, Bruche Piémont Rail (BPR)

M. Hervé BRIGNON, BPR

M. Jean-Joseph RISCH, BPR

M. Sébastien PEQUIGNOT, BPR

Lucien FRITZ, Collectif lussois pour l'arrêt des bus à Lusse et CGT cheminots – secteur de St-Dié

M. Claude ROLLIN, Association TRAJETS à Sélestat

M. Sylvain DUBROMEL, Association TRAJETS à Sélestat, FNAUT Grand Est

M. Hervé DIEBOLD, EntraïnMundo

M. Michel BRANDT, Communauté de communes de Sélestat

Mme Agnès BARROUX, Eco-citoyens - Erstein

M. Stéphane VERON, Usager

M. Jean SCHMITTBUHL, Usager

M. Michel STERN, Usager

M. André LOTT, Usager

M. Olivier CLAUDEL, Usager

Mme Anne KUHL, Usagère Sélestat

M. JM ELTER, Usager Sélestat

M. Pierre DIDION, Usager ligne Sélestat-Ste Marie aux Mines – Saint Dié des Vosges

SNCF Mobilités - Strasbourg :

M. Philippe LAFFITTE

M. Albert REISS

SNCF Réseau - Strasbourg :

M. Pascal FERVEUR

Mme Mélanie BRAJON

Personnel de la SNCF et représentants des organisations syndicales :

M. Gérard COINCHELIN, CGT Cheminots – secteur de St-Dié

M. Cédric TISSERAND, CGT Cheminots – secteur de St-Dié

M. Pascal KIEFFER, Cheminot FO

M. Ludovic WINTENBERGER – UNSA Ferroviaire

Région Grand Est :

M. Alain ABEYA, Directeur-adjoint à la Direction des Transports et de la Mobilité

Mme Marie VAUTRAVERS-VERDIER, Chargée de mission, Responsable des lignes TER Strasbourg-Sélestat, TER200, Sélestat-Sainte-Marie-aux-Mines-St-Dié-des-Vosges et Sélestat-Ribeauvillé

Mme Sylvie TETERYCZ, Chargée de mission, Responsable des lignes TER Strasbourg-Bruche-Piémont

M. Nicolas LOQUET, Directeur de l'Agence Territoriale Centre Alsace

Excusés :

M. Marcel BAUER, Vice-président du Conseil Départemental du Haut-Rhin et Maire de la Ville de Sélestat

M. Laurent BERTRAND, Maire de Schirmeck

M. Pascal NOTHISEN, Maire de Hindisheim

Mme Suzanne LOTZ, Maire de Goxwiller

M. Jean-Louis CHRIST, Député-maire de la Ville de Ribeauvillé

M. François GIORDANI, Président FNAUT Alsace

M. Etienne JUND, Communauté de communes du Pays de Sainte-Odile

M. René DENNER, Fédération du Club Vosgien

Mme Brigitte BELLER, Usagère

Mme Myriam JEANNIARD, ADEUS

M. Richard HARTZER, DNA Molsheim

Contribution écrite remise en fin de réunion du COREST par l'association "EntrainMundo" - Collectif pour l'amélioration de la desserte ferroviaire de Mundolsheim

COREST Centre Alsace
Sélestat 6 octobre 2016

Ligne Strasbourg-Sélestat-Ribeauvillé

Suggestions et demandes concernant l'offre de desserte et les aménagements des points d'arrêts :

Semaine:

- la desserte du point d'arrêt de Graffenstaden mériterait d'être plus étoffée au vu du potentiel d'usagers captable (zones d'activités, zones commerciales, intermodalité avec les lignes de bus 57 et 62 au nouvel arrêt CTS « Graffenstaden gare » créée en avril 2016, intermodalité avec les « navettes zones d'activités sud » créées en déc. 2016,...).

L'offre actuelle (SA 2016) comporte des trous de dessertes énormes à combler.

> Nous souhaitons la création d'un arrêt à Graffenstaden

au TER 831311 partant de Strasbourg à 8h25 -**Priorité 1-**

au TER 831313 partant de Strasbourg à 9h25 -**Priorité 2-**

au TER 831320 partant de Sélestat à 9h30 -**Priorité 2-**

au TER 831342 partant de Sélestat à 18h30 -**Priorité 1-**

- le dernier départ de Strasbourg pour Fegersheim-Lipsheim à 19h55 est trop précoce. Il serait bon de faire arrêter le TER 832319 (dép. de Strasbg à 20h51) à Fegersheim-Lipsheim -**Priorité 1-**

- La suppression des arrêts à Erstein et Benfeld au TER 96285 (depuis déc. 2015) partant de Strasbourg à 21h21 crée un trou de desserte de 1h30 (20h51 > 22h21) pour ces villes, fort gênant et difficilement acceptable.

La remise en place des arrêts à Erstein et Benfeld au TER 96285 (dép. de Strasbg à 21h21) serait fort appréciable -**Priorité 3-**

- EFFET RESEAU: pour une ligne Sélestat-Saverne via Strasbourg -**Priorité 1-**

La desserte omnibus Sélestat-Strasbourg pourrait avantageusement être mise bout à bout avec la desserte omnibus Strasbourg-Saverne afin de créer des trains passants en gare centrale de Strasbourg. Ainsi, on obtiendrait une ligne Sélestat-Saverne via Strasbourg. On constate que le cadencement des trains omnibus, de part et d'autre de la gare centrale de Strasbourg, permettait ce type de desserte:

STT>SG arr. h+17 et h+47 /SG / dép. SG> SNE h+25 et h+55

SNE >SG arr. h+04 et h+34 /SG/ dép. SG> STT h+07 et h+37

Exemples :

- Sélestat 6h32 > arr. Strasbourg 7h17 dép. Strasbourg 7h25 > Saverne 8h07 sans changement

- Saverne 16h51 > arr. Strasbourg 17h34 dép. Strasbourg 17h37 > Sélestat 18h18 sans changement

D'où une liaison Vendenheim - Fegersheim directe en 24 minutes

Samedi:

- la desserte omnibus est quasiment abandonnée depuis déc. 2015
- le train omnibus à maintenir est celui arrivant à Strasbourg à 14h17 et non pas à 12h17 comme réalisé en déc. 2015 - **Refaire le point avec le marketing, nous avons plusieurs demandes pour le train de 14h17-**
- la desserte du pôle d'échange de Fegersheim-Lipsheim, en entrée sud de l'Eurométropole, est très nettement insuffisante et demande à être complétée afin de pouvoir jouer le rôle de gare de rabattement pour tout ce secteur.

Une solution serait de faire arrêter les trains « semi-directs Mulhouse » (ils desservent actuellement Erstein, Benfeld, Sélestat, Colmar, Rouffach, Bollwiller, Mulhouse Dornach) dans cette gare -**Priorité 1-**

Dimanche:

- la desserte du pôle d'échange de Fegersheim-Lipsheim, en entrée sud de l'Eurométropole, est très nettement insuffisante et demande à être complétée afin de pouvoir jouer le rôle de gare de rabattement pour tout ce secteur. Une solution serait de faire arrêter les trains « semi-directs Mulhouse » -**Priorité 1-**

Desserte routière Sélestat-Ribeauvillé :

Il serait intéressant de faire circuler cette ligne également les dimanches -**Priorité 3-**

Point d'arrêt de Graffenstaden :

Un accès de plain-pied serait utile et facilement réalisable entre le quai de la voie B et le parking côté Vigie pour éviter la passerelle et ses...42 marches



Afin de faciliter l'accès au quai de la voie C à tous les usagers, nous demandons la création d'un accès de plain-pied entre le quai et le parking

Point d'arrêt de Geispolsheim:

- Accessibilité au quai de la voie A (trains de provenance de Strasbourg) :
Côté Sud-Ouest: afin de faciliter l'accès au quai à tous les usagers, il serait intéressant de réaliser une rampe en complément ou en remplacement de l'escalier 10 marches existant ;



- Accessibilité au quai de la voie B (trains à destination de Strasbourg) :
Côté Sud-Est: afin de faciliter l'accès au quai à tous les usagers, il serait intéressant de réaliser une rampe en remplacement de l'escalier 6 marches existant.



Collectif pour l'amélioration de la desserte ferroviaire de Mundolsheim
72, rue du Général Leclerc – 67450 MUNDOLSHEIM – Tel. 06 03 94 41 89
Courriel: entraimundo@gmail.com – Web: <http://entraimundo.unblog.fr>